

AILES TOULOISES

Répartition des travaux d'entretien du terrain année 2018

Travaux

Personne(s) affectée(s)

PISTE EN DUR

- Désherbage piste en dur Blaise Alain avec Bayon Jacques
- Peinture piste Bayon Jacques, avec Alain Blaise

Piste en herbe

- Tonte Philippe Michel
Payeur Christian, Lucas Alain
- Roulage Wilhelm Jean Marc

Baraque de terrain

- Entretien intérieur et extérieur Lucas Alain, Boguet Pierre

Barrière entrée et pont de bois

- Entretien du bois Diguio Marcel
(printemps + fin d'été) Martin Jean

W.C.

- Entretien Extérieur Philippe Benjamin
- Intérieur Philippe Eric

Désherbage barrière entrée, W.C. , Barrière Parking pilotes

- Entretien Tous les 2 à 3 mois Doutaz Patrick

Débroussaillage buissons

- clôture face à la piste en dur	Wilhelm Jean Marc Kubasiak Claude
- côté droit	Munier Jean Pierre Weymuller Michel
- côté gauche	Delacroix Eric Daubigny Hervé

Entretien arbustes

- de l'entrée à la baraque + Parking véhicules remettre le grillage de protection chaque fois qu'il est déplacé	Plongué Sébastien et Jocelin
Remettre le grillage de protection des arbres chaque fois qu'il est déplacé.	BOLIS Christian

Entretien Grillage parc avion

Côté droit et gauche Entretien des attaches (Colliers Rilsan)	ROSENSTEIN Patrick
---	---------------------------

Site Web Ailes Toulaises

Mise à jour régulier du site Web des Ailes Toulaises	Paquis Laurent
---	-----------------------

PANNEAUX DANGER

Brossage , lavage et redresser les 4 panneaux DANGER 1 à l'entrée, 1 coté Toul et 2 coté Charmes	Ferquel Frédéric et Loic Steiger Simon Weymuller Eric
---	--

PEINTURE

Pieds de tables et de parasols	RASSEMUSSE Gérard
--------------------------------	--------------------------

CREATION DE PANNEAUX DANGER

A poser sur les barbelés coté Toul **Payeur Christian**

Dorénavant toutes branches coupées seront déposées côté Charmes en bordure du fossé.

Les têtes de liste (en rouge) sont les responsables des travaux, ils doivent gérer l'organisation des travaux en appelant ses collègues, et doivent appeler Michel Philippe afin de le tenir au courant de l'avancement des travaux. Les travaux devront être terminés au plus tard le : **01/07/18**